



Monsieur Jean-Michel BLANQUER
Ministre de l'Éducation nationale
110, rue de Grenelle
75007 PARIS

Monsieur le ministre,

Depuis la rentrée, nos organisations syndicales ont unanimement, et de manière récurrente, attiré votre attention sur la situation des personnels AESH.

Suite à la mise en place de la nouvelle grille de rémunérations des AESH, des opérations de reclassement de ces personnels sont actuellement en cours.

Cependant, ces dernières risquent d'entraîner une baisse de la prime d'activité, en raison des sommes perçues au cours de ce dernier trimestre.

À l'instar de ce qui a été fait par le Rectorat de l'académie de Rennes, nous vous demandons d'ouvrir la possibilité de délivrer aux AESH une attestation de revenus exceptionnels à destination des CAF afin que lesdits revenus ne soient pas pris en compte dans le calcul de la prime d'activité et le cas échéant avec un effet rétroactif.

Étant entendu que cette mesure s'appliquerait à tous les AESH, quel que soit leur employeur (DSDEN ou EPLE).

Par ailleurs, dans de nombreuses académies, les AESH n'ont pas été destinataires des informations relatives au forfait « mobilités durables ».

Les AESH ne savent donc pas à qui s'adresser, elles et ils ne connaissent pas les interlocuteurs en charge du forfait « mobilités durables », et ignorent la procédure pour bénéficier de ce dispositif, alors que la demande doit être effectuée d'ici le 31 décembre 2021.

Par conséquent, nous souhaiterions qu'un rappel soit rapidement réalisé auprès des services gestionnaires déconcentrés afin que les AESH ne soient pas exclus de cette mesure, soit par méconnaissance de celle-ci, soit parce qu'elles ou ils seraient hors délai pour déposer cette demande.

Les organisations syndicales CGT Éduc'action, FNEC FP-FO, FSU, SNALC, SNCL et SUD Éducation vous interpellent par le présent courrier pour vous demander d'intervenir auprès des rectorats afin que les AESH ne soient pas confrontées à ce problème et se voient injustement appliquer une baisse de leur revenu déjà très largement insuffisant notamment au regard de l'inflation. Nos organisations rappellent l'urgence d'augmenter les salaires de ces personnels.

En restant à votre disposition pour tout échange et dans l'attente de votre réponse, soyez assuré, Monsieur le Ministre, de notre attachement au service public d'Éducation.

Pour l'intersyndicale AESH